

**Avis adopté**

Séance plénière du 12 avril 2023

*Prévention de la perte d'autonomie liée au vieillissement*

**Déclaration du groupe Familles**

Pour parvenir à identifier et définir une politique publique de la prévention de la perte d'autonomie, pour un vieillissement en bonne santé, il faut sortir du champ trop étroit du médical et du médico-social pour s'ouvrir à la nutrition, le lien social, l'habitat, l'urbanisme, la pratique sportive ... Pourquoi faut-il enfermer la situation d'une personne dans des cases opposant la ville ou l'hôpital, l'hôpital ou le domicile, le domicile ou l'établissement, le GIR 3 ou 4 ?

Le groupe Familles soutient cet avis en mettant l'accent sur l'encouragement des solutions alternatives en matière d'habitat et sur le rôle des aidants familiaux et proches aidants à soutenir avec détermination.

Pour les solutions alternatives au domicile ou à l'EHPAD, des réseaux mutualistes et associatifs ont développé depuis plusieurs années des initiatives très appréciées par les personnes concernées telles que les maisons d'accueil rurales pour personnes âgées (MARPA) ou « Familles gouvernantes ». Nous sommes dans un habitat assimilé au domicile avec des parties communes pour permettre les échanges et les activités entre résidents, rompre l'isolement et se sentir plus en sécurité. Aujourd'hui ces initiatives se retrouvent rassemblées sous le vocable d'habitat inclusif et se développent dans tous les territoires. Mais la question des financements et des normes, dernièrement sur la réglementation incendie, sont des freins. Il faut lever les contraintes qui pèsent sur ces projets.

Pour les aidants familiaux et proches aidants, principalement des femmes, si des droits ont été créés – droit au répit, congé proche aidant indemnisé -, leur effectivité reste très relative pour plusieurs raisons. Les aidants eux-mêmes ont du mal à s'identifier comme aidants et beaucoup disent ne faire que leur devoir. Les droits sont mal connus et disparates. Les aidants sont dans l'angle mort de la politique de prise en charge de la perte d'autonomie pour autant ils en sont des acteurs essentiels.

Le groupe Familles a voté l'avis.